



# Communiqué de presse

## 06.07.2015



### Car labelling : Performances environnementales des véhicules vendus en 2014

#### Des véhicules neufs toujours moins émetteurs de CO<sub>2</sub>

La moyenne des émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules neufs vendus en France en 2014 se situe à **114 g de CO<sub>2</sub> / km, soit une baisse de 3 g en un an**. La France, qui est dans une optique de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du secteur des transports de 20 % d'ici à 2020, se situe donc au 4<sup>ème</sup> rang européen, la moyenne européenne étant de 122 g de CO<sub>2</sub> / km en 2014.

Avec **69 459 exemplaires vendus**, la **Renault Clio** est la voiture la plus vendue de la catégorie énergétique A (émissions de CO<sub>2</sub> inférieures ou égales à 100g de CO<sub>2</sub>/km).

Le « [Car Labelling](#) », conçu par l'ADEME et mis à jour régulièrement, est un outil qui permet d'accéder gratuitement à un grand nombre de données (consommation de carburant, bonus/ malus, émissions de CO<sub>2</sub> et de polluants). Il guide ainsi le consommateur dans le choix d'un véhicule moins polluant, plus performant, moins émetteur de gaz à effet de serre.

Retrouvez toutes ces informations sur le site [Car Labelling](#) qui propose, outre les émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules, des indications sur les valeurs d'émission de polluants réglementés pour chaque véhicule (CO, HC, NOx, particules)<sup>1</sup>.

#### Quelques chiffres-clés de 2014 sur la vente de véhicules

- ✓ **1 795 885 unités vendues en 2014** Après quatre années consécutives de baisse, les ventes de véhicules particuliers ont connu une légère hausse de + 0,3 %.
- ✓ **+ 20% de vente des véhicules électriques et + 130% de vente des véhicules hybrides rechargeables** par rapport à 2013. L'achat des véhicules hybrides non rechargeables a, quant à lui, baissé de 10,28 %.

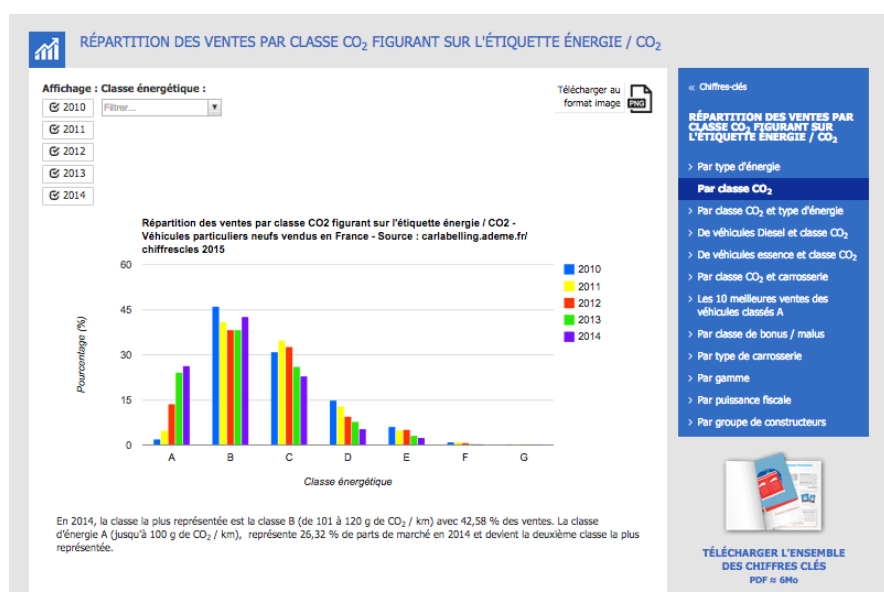
1. Les valeurs d'émission de polluants réglementés (CO, HC, NOx, particules) sont celles issues des essais d'homologation sur cycle New European Driving Cycle (NEDC) effectués dans le cadre du respect des normes EURO. Il est important de noter que le cycle NEDC utilisé pour la vérification du respect des normes Euro n'est pas représentatif des émissions des véhicules lors de leur usage réel. Pour en savoir plus, consultez l'avis de l'ADEME "Emissions de particules et de NOx par les véhicules routiers".

- ✓ **Les classes vertes A, B et C** (véhicules < 140 g de CO<sub>2</sub> / km) **représentent 91,9 % des ventes totales en 2014** contre 88,7% en 2013.
- ✓ **64 % de vente de véhicules Diesel en 2014** : la baisse se poursuit (- 3 points par rapport à 2013, et de -11% par rapport à 2012).
- ✓ **PSA et Renault restent en tête des ventes, respectivement 1er (29,9%) et 2ème (25,4%)**. Ils atteignent 55,26 % des ventes contre 53,4 % en 2013.
- ✓ **Par rapport aux Etats-membres de l'Union Européenne, le marché français se situe 4<sup>e</sup>, et 1<sup>ère</sup> en nombre de voitures vendues (1 795 885)**, soit une augmentation des vente de + 0,3%

### Les chiffres-clés du Car Labelling : une nouvelle rubrique pour constituer ses propres classements

Cette année, le site Car Labelling intègre une nouvelle rubrique « [Chiffres-clés](#) ». Elle donne accès de manière interactive à de nombreuses statistiques portant sur les véhicules particuliers.

Ces données couvrent les évolutions des émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules neufs, les caractéristiques techniques (puissance, masse, vitesse maximale, etc.) ou encore les caractéristiques commerciales (ventes par constructeurs, etc.). **Les Palmarès CO<sub>2</sub> sont complétés de classements selon les gammes de véhicules et les carrosseries.**



Chaque statistique est présentée sous forme de graphes, cartes, tableaux qui peuvent être imprimés, téléchargés (au format image ou tableur) et partagés sur les réseaux-sociaux et par courriel.

Retrouvez toutes ces informations sur <http://carlabelling.ademe.fr/>

*Le site « Car Labelling » a été conçu par l'Agence de l'Environnement et de l'Energie (ADEME) dans le cadre de la directive européenne de 1999 sur l'affichage environnemental des véhicules. Il donne accès aux principales données environnementale et techniques des véhicules particuliers neufs vendus en France et établit des palmarès sur les 10 meilleures valeurs de dioxyde de carbone (CO2) des véhicules Essence, Diesel et des hybrides non rechargeables.*

**Service de presse ADEME**

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : [Service de presse ADEME](mailto:Service.de.presse@ademe.fr)



**L'ADEME EN BREF**

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

**L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)**